



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 8h00 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORADOUR-sur-VAYRES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal – Mairie - sous la présidence de Monsieur Richard SIMONNEAU Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juin 2026

**PRESENTS** : MM SIMONNEAU Richard, DUWOYE Pierre-Yves, LEMOINE Christine, BARBE Laurent, DHAEZE-LABOUDIE Corinne, MAGNONNEAU Pierre, SALLEMBIEN Sébastien, LALANDE Mickaël, PAUZET-FAVRE Aurélie, AUGRIS Isabelle, VIGNAUD Jean-François, MARCHAUD Alice

**ABSENTS EXCUSES** : D'ALMEIDA Christine, NADYMUS Nathalie, PORTIER Valérie, SALAGNAT Anthony, BARBIER Charles-Henri, WEISS Régis.

Madame Christine D'ALMEIDA donne procuration à Madame Christine LEMOINE

Madame Nathalie NADYMUS donne procuration à Madame Aurélie PAUZET-FAVRE

Madame Valérie PORTIER donne procuration à Madame Alice MARCHAUD

Monsieur Anthony SALAGNAT donne procuration à Monsieur Laurent BARBE

Monsieur Charles-Henri BARBIER donne procuration à Monsieur Richard SIMONNEAU

Monsieur Régis WEISS donne procuration à Monsieur Mickaël LALANDE

**ABSENTE** : DUSSOUBS Géraldine

***Secrétaire de séance : Laurent BARBE***

### **1 – DELIBERATIONS**

#### **01 – Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1000 habitants et 1000)**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le 29 juin 2026 à 8 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

#### a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM DUWOYE Pierre-Yves, LEMOINE Christine, AUGRIS Isabelle, MAGNONNEAU Pierre.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

#### b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées : 1 composition de listes

La liste A est composée par MM Richard SIMONNEAU, DHAEZE-LABOUDIE Corinne, DUWOYE Pierre-Yves, MARCHAUD Alice, BARBE Laurent, Titulaires ;

LEMOINE Christine, MAGNONNEAU Pierre, AUGRIS Isabelle, Suppléants.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

*(19 conseillers municipaux concernés ; 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée)*

- nombre de bulletins : 18
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 18

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 5 sièges – 3 suppléants

**Monsieur le Maire lève la séance à 8h30.**